

# Visas humanitaires : des révélations explosives

■ Les Syriens bénéficiaires du "système Francken" pourraient représenter une menace pour l'État.

**M**ercredi, la ministre Maggie De Block (Open VLD) en charge de l'Asile, s'appuyant sur les conclusions d'une enquête administrative, s'était montrée très critique sur la façon dont son prédécesseur, Theo Francken, avait recouru aux visas humanitaires.

Selon le rapport, le secrétaire d'État N-VA avait mis sur pied un canal de migration opaque, n'offrant pas les garanties d'un traitement équitable et ne répondant pas au prescrit habituel en matière de sécurité.

## Un proche du président

Jeudi matin, *Het Laatste Nieuws* révélait que les services de l'asile s'intéressaient au cas de l'un des 1 502 Syriens ayant reçu un visa humanitaire pour venir en Belgique du temps de Theo Francken. Ce Syrien serait impliqué dans les crimes commis par le régime du président Bachar al-Assad.

"Si une procédure classique, comportant un contrôle suffisant, avait été suivie, il n'aurait sans doute jamais reçu de visa", confiait une source autorisée au quotidien flamand. "Mais puisqu'il se trouve désormais en Belgique, il sera très difficile de le renvoyer en Syrie", ajoutait-elle.

Jeudi après-midi, à la Chambre, le ministre de l'Intérieur Pieter De Crem (CD&V) indiquait que les bénéficiaires d'un visa humanitaire obtenu sous "le règne" de Theo Francken et sur la base de listes fournies par au moins treize intermédiaires

particuliers feraient l'objet d'un screening policier.

M. De Crem demandera les noms des bénéficiaires à Maggie De Block, a-t-il indiqué au député Georges Dallemagne (CDH) qui l'interrogeait. Le screening commencera par les 121 personnes qui ont obtenu un visa et ont ensuite disparu dans la nature sans avoir demandé l'asile et sans s'être enregistrées. Il sera également demandé à l'Office des étrangers de communiquer le nom du "sbire" de Bachar al-Assad.

Le ministre de l'Intérieur a confirmé que les bénéficiaires d'un visa humanitaire via une procédure collective n'ont pas fait l'objet de contrôles par la police fédérale, qui n'a pas été sollicitée par l'Office des étrangers ou le cabinet Francken. Un screening a été effectué par la Sûreté de l'État mais celui-ci n'est pas exhaustif.

Selon M. De Crem, cette situation peut poser un "éventuel problème de sécurité" en Belgique et dans la zone Schengen.

*"Si les informations avaient été rendues publiques plus tôt, M. Francken aurait probablement dû démissionner."*

**Charles Michel**

Premier ministre, "choqué" par ce qu'il a appris.

**Charles Michel pas au courant**

Répondant au député Hendrik Vuye (ex-N-VA), le Premier ministre Charles Michel a pour sa part assuré que le gouvernement n'était pas au courant des procédures collectives de visas humanitaires que l'ex-cabinet Francken gérait seul.

M. Michel a jugé les faits "particulièrement sérieux". Il s'est dit "choqué" par les informations mises au jour par l'enquête administrative commandée par le gouvernement en affaires courantes, soulignant que si elles avaient été rendues publiques alors que M. Francken était encore membre du gouvernement de plein exercice, il "aurait probablement dû en démissionner".

J.-C.M. (avec Belga)